

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 01 FÉVRIER 2024

Le premier février deux mille vingt-quatre à dix-sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre.

**Membres présents**: M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Chantal GEFFROY, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Annie PAILLER, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ, M. Alexandre MOYOU, M. Hervé LOUSSAUT, Mme Sophie BELLEC,

Membres absents : M. Mathieu BRETON qui a donné procuration à M. Claude SICHE

Secrétaire de séance : M. Hervé LOUSSAUT

N° Délibération	Objet	Proposition du conseil				Décision
n°2024/06	Vote du compte de gestion 2023 – budget annexe lotissement	Adopter le con l'exercice 2023 donnateur, et d sa part.	. Adontá à			
n°2024/07	Vote du compte administratif 2023 – budget annexe lotissement	- Adopter le co pour l'exercice :	Adopté à l'unanimité			
n°2024/08	Vote du budget annexe lotissement 2024	- Adopter le budget annexe lotissement 2024 tel que présenté par le Maire				Adopté à l'unanimité
n°2024/09	Vote du compte de gestion – budget principal commune 2023	<ul> <li>Adopter le compte de gestion du budget principal de la commune dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et déclare qu'il n'appelle ni observa- tion ni réserve de sa part.</li> </ul>				Adonté à
n°2024/10	Vote du compte administratif 2023 – budget principal	Adopter le compte administratif du budget principal commune pour l'exercice 2023, arrêté comme suit :				Adopté à l'unanimité
	commune	FONCTIO	NNEMENT	INVESTI	SSEMENT	
		Dépenses	749 747,03 €	Dépenses	726 667,04 €	
		Recettes	965 958,91 €	Recettes	776 694,31 €	
		Résultats de		Résultats de		
		l'exercice	216 211,88 €		50 027,27 €	
		Résultat N-1	=0.055.55	Résultat N-1		
		reporté	50 000,00€		-200 614,61 €	
		Résultat cumulé	266 211,88 €	Résultat	-150 587,34 €	
		cumule	200 211,00 €	cumule	-130 301,34 €	

n°2024/11	Affectation des résultats 2023 du budget principal	<ul> <li>Affecter le résultat de fonctionnement 2023 du budget principal de la commune de la manière suivante :</li> <li>115 624,54 €, au compte 002 en recette de fonctionnement du</li> </ul>	Adopté à l'unanimité
	commune	budget primitif 2024	
		<ul> <li>150 587,34 € au compte 1068 en recettes d'investissement du budget primitif 2024</li> </ul>	
		- Reporter le déficit d'investissement 2023 du budget principal de la commune en totalité, soit 150 587,34 au compte 001 en dépenses d'investissement du budget primitif 2024.	
n°2024/12	Fixation des taux d'imposition 2024	- <b>Décider</b> d'augmenter, proportionnellement, les taux d'imposition de 1% pour l'année 2024, lesquels s'établissent de la manière suivante :	Adopté à l'unanimité
		- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35,83 % ;	
		<ul> <li>Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 51,29 %</li> </ul>	
		- Taxe d'habitation (TH) : 13,83 %	
n°2024/13	Vote du budget primitif 2024 – budget principal commune	- Adopter le budget principal de la commune 2024 tel que présenté par le Maire,	Adopté à l'unanimité
n°2024/14	Fongibilité des crédits – budget principal commune et budget annexe	<ul> <li>Autoriser le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans les limites suivantes pour le budget principal commune et le budget annexe lotissement :</li> </ul>	Adopté à l'unanimité
	lotissement	■ Fonctionnement : 7,5%	
		Investissement : 7,5%	

Affiché le 10/02/2024